

### **RELEVÉ DE DISCUSSIONS**

Ville de Sierentz - 10 février 2022

## Atelier projet 3

Rédigé par Elise Laforge le 11.02.2022

Le présent compte rendu partage les échanges du troisième et dernier atelier projet.

Ont été présentés et discutés les sujets suivants :

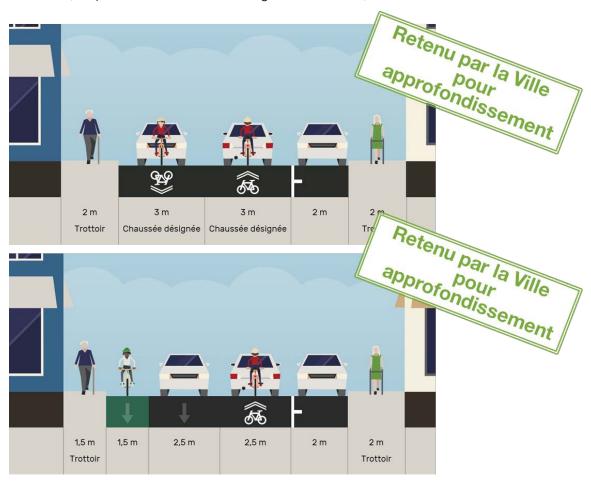
- La requalification de la rue Foch;
- La requalification de la rue Poincaré;
- La modification du plan de circulation du secteur de la Gare ;
- Les schémas d'accessibilité multimodale à l'échelle de la commune.

## 1. La requalification de la rue Foch

Le bureau d'étude rappelle les éléments fixes et variables ayant mené à l'étude de quatre scénarios de répartition de l'espace sur la rue Foch.

Parmi ces quatre scénarios, deux scénarios ont été retenus par la Ville pour approfondissement dans le cadre d'une réflexion et d'une articulation plus globale menées à l'échelle du centre-ville. Ces deux scénarios intègrent la suppression d'une des deux bandes de stationnements.

À ce stade, lors de l'atelier projet, le scénario 1 (sans aménagement cyclable propre) a été plébiscité par les participants, jugeant le second scénario a priori trop peu bénéfique pour les vélos et n'améliorant pas suffisamment le confort des piétons. Pour rappel, il est ici réglementaire, en cas de requalification de la voirie, de prévoir des trottoirs d'une largeur minimale d'1,4m hors mobilier urbain.



Dans le choix du scénario, il est à noter qu'à court terme, sans projet plus approfondi de requalification de la rue Foch, la rue n'accueillera pas d'aménagement propre pour les vélos.

La suppression de places de stationnement interroge la difficulté de se stationner aujourd'hui pour certains usagers sur le secteur, notamment les visiteurs des commerces. Ce point, soulevé par les habitants, est traité en fin de séance, lors de la présentation de la stratégie de stationnement à l'échelle du centre-ville.





## 2. La requalification de la rue Poincaré

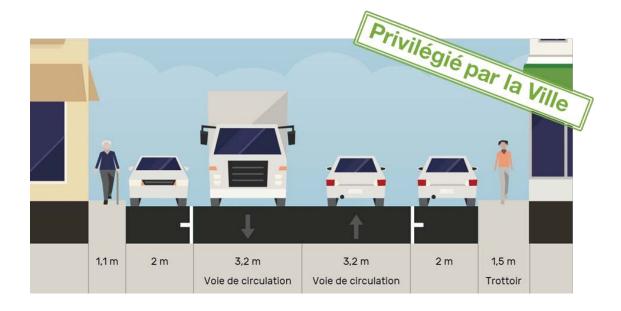
Le bureau d'étude rappelle les éléments fixes et variables ayant mené à la recherche de nouveaux scénarios de répartition de l'espace sur la rue Poincaré.

Les trafics motorisés sur l'axe (environ 10'000 véhicules/j/2 sens confondus) ne rendent réglementairement pas possibles la circulation des vélos sur des voies mutualisées avec les voitures.

La seule solution pour alors aménager des bandes ou pistes cyclables et la suppression intégrale de l'offre en stationnement. Or, cette solution n'est pas préconisée au vu de l'absence de réserve capacitaire pour les véhicules reportés dans les environs.

Alors, il a été retenu par la Ville la conservation du principe de répartition de l'espace actuel : il pourra cependant être traité de manière ponctuelle des problématiques de cohabitation entre modes (suppression d'une place de stationnement...).

Des retours d'expérience quant à la difficulté de pouvoir se stationner aujourd'hui sur site ont été remontés par les participants. Ce point a été traité en fin de séance, lors de la présentation de la stratégie de stationnement à l'échelle du centre-ville.







# 3. Le plan de circulation dans le secteur gare

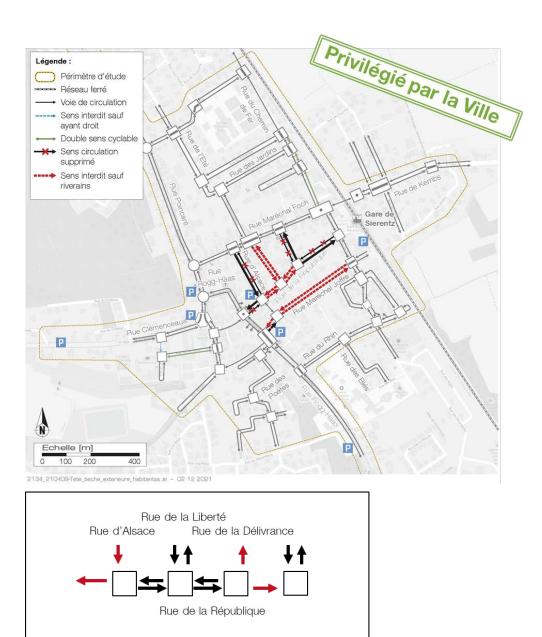
Le bureau d'étude rappelle les enjeux, éléments fixes et variables ayant mené à l'étude de trois scénarios circulatoires.

Le scénario privilégie par la Ville consiste à la conservation d'un double sens de circulation sur le tronçon central de la rue de République, entre les rues de la Liberté et de la Délivrance.

Cette organisation permet de supprimer la possibilité de pouvoir transiter sur la rue de République : enjeu de réduction du nombre de véhicules et de réduction des vitesses. Par ailleurs, une accessibilité locale moins pénalisée est retenue.

Le bureau d'étude devra vérifier la faisabilité de ce plan de circulation avec le stationnement régulier du camion de la poste sur la rue de la Délivrance – bloquant la circulation dans les deux sens.

De même il faudra garantir que les éventuels reports de trafic sur la Rue du Rhin soient maitrisés.







## Les schémas d'accessibilité proposés

Les schémas d'accessibilité n'ayant pas été présentés et validés par la Ville, ils feront l'objet d'une communication postérieure.

#### Schéma d'accessibilité automobile

Il est notamment proposé la piétonnisation des rues du Maréchal Joffre et de la rue Werben afin de valoriser la circulation piétonne et cyclable le long du Saurunz. Cette proposition est plébiscitée par les participants de l'atelier.

Il en est de même pour l'extension de la zone à vitesse maximale à 30km/h.

### Schéma d'accessibilité cyclable

À ce stade, la proposition d'itinéraire cyclable, notamment via la valorisation des rues du Maréchal Joffre, du Chemin de fer et Albert Schweitzer, ne semble pas soulever de forte contre-indications.

### Stratégie de stationnement

À été proposé à ce stade la réglementation de type « zone bleue » des places de stationnement des rues Foch, Poincaré et Rogg Haas – cette réglementation a pour vocation de favoriser le stationnement courte durée et garantir le dynamisme commercial des artères commerciales.

La problématique du stationnement a engagé de nombreux débats et soulevés un certain nombre de problématiques :

- L'accord de la nécessité de la mise en place d'une zone bleue à durée de stationnement limitée (30 min par exemple) nécessité de contrôle de réglementation ;
- La nécessité pour la Ville d'engager des échanges plus approfondis avec les résidents et les commerçants des rues. Des possibles dérogations pourront être attribués par exemple aux résidents ne possédant pas de place de stationnement privée et des places de stationnement pourront être réservées au cas par cas pour les visiteurs des commerces, avec dérogation quant au temps de stationnement (coiffeur...);
- Un contrôle du stationnement gênant de la situation actuelle doit être d'ores et déjà engagé afin de sécuriser les circulations piétonnes – l'exemple des trottoirs de la rue Poincaré, au niveau du restaurant La Croix d'Or a été notamment partagé;
- La nécessité de créer de nouvelles poches de stationnement, voire un parking, a été partagé par un grand nombre de participants lors de l'atelier.



